

Les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole sont publiés sur la page "Documents des instances communautaires".

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 17 avril 2026

Portant délégation de signature à **M. Stéphane HEYRAUD**, Directeur au sein de l'Unité d'Aménagement, espace public et mobilité durable, et à **Mme Virginie SIDOROV**, Chef de service Habitat d'urgence au sein de l'Unité d'Aménagement, espace public et mobilité durable, et à **Mme Laurence MARIN**, Directrice générale adjointe des services et Responsable de l'Unité d'Aménagement, espace public et mobilité durable à Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er - Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président conformément aux dispositions de l'article L.122-4 du Code général des collectivités territoriales, à M. Stéphane HEYRAUD, Directeur de la voirie au sein de l'Unité d'Aménagement, espace public et mobilité durable, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction de la voirie.
- Tout acte de commande, y compris sous le logo RHOCE et toutes conditions générales d'achat de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieure à 10 000 € HT de la Direction de la voirie.
- Tous les autres documents de la Direction de la voirie.
- Signature des Procès-Verbaux de réunion relatifs aux marchés de la Direction de la voirie pour le compte de Limoges Métropole.
- Demande de renseignements et avis sur les autorisations d'urbanisme de la Direction de la voirie.
- Déclarations d'intention de commencement de travaux et délibérations de projet de travaux relatifs de la Direction de la voirie.
- Actes de conformité des travaux relatifs de la Direction de la voirie.
- Permis de voirie.
- Dossiers de travaux pour le compte des usagers et aménagements.
- Rapports aux demandes d'autorisation de travaux exceptionnels.


Tout document relatif aux autorisations, sous une réserve de maintien d'urgence voirie.

- Documents relatifs et décryptés final dans le cadre des marchés publics de la Direction de la voirie.
- Autorisations de service fait et attestations de bonne exécution des prestations conformément aux spécifications de travaux d'un prestataire relevant de la Direction de la voirie.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Stéphane HEYRAUD, Directeur, à Mme Virginie SIDOROV, Chef de service à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 28139.pdf
(.pdf, 160,5 Ko)

 TÉLÉCHARGER